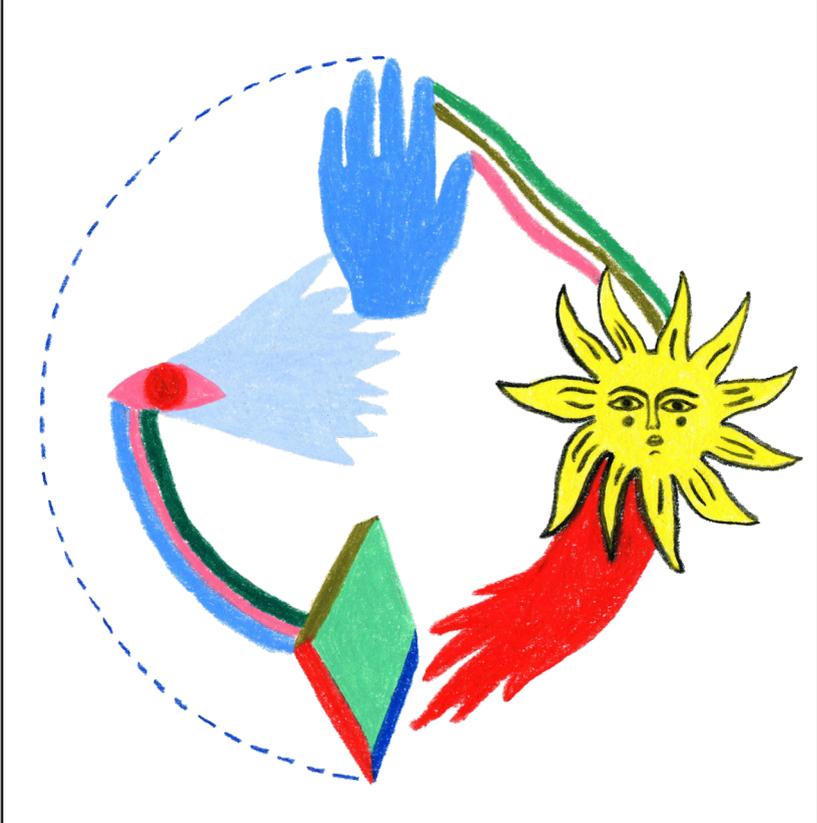
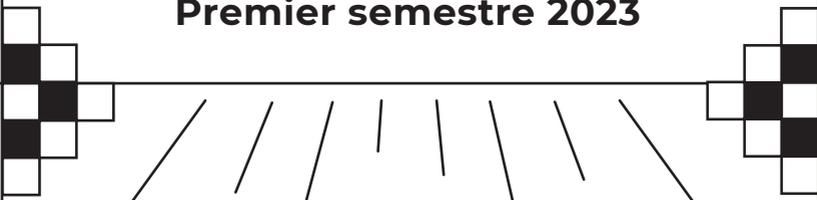


PROGRAMME FORMATION PROFESSIONNELLE FABRIQUE POLA



Premier semestre 2023





La Fabrique Pola prend appui sur les compétences et les savoir-faire de structures culturelles et d'artistes-auteur.e.s pour co-construire une ressource professionnelle, une offre de services en matière d'information, de conseil, de formation et d'accompagnement de terrain.

La Ressource Professionnelle de la Fabrique Pola se construit et se développe en coopération et en complicité avec ses membres Habitants et, également, avec les réseaux des arts visuels, les acteur.rice.s de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de l'accompagnement, de l'insertion et de l'emploi.

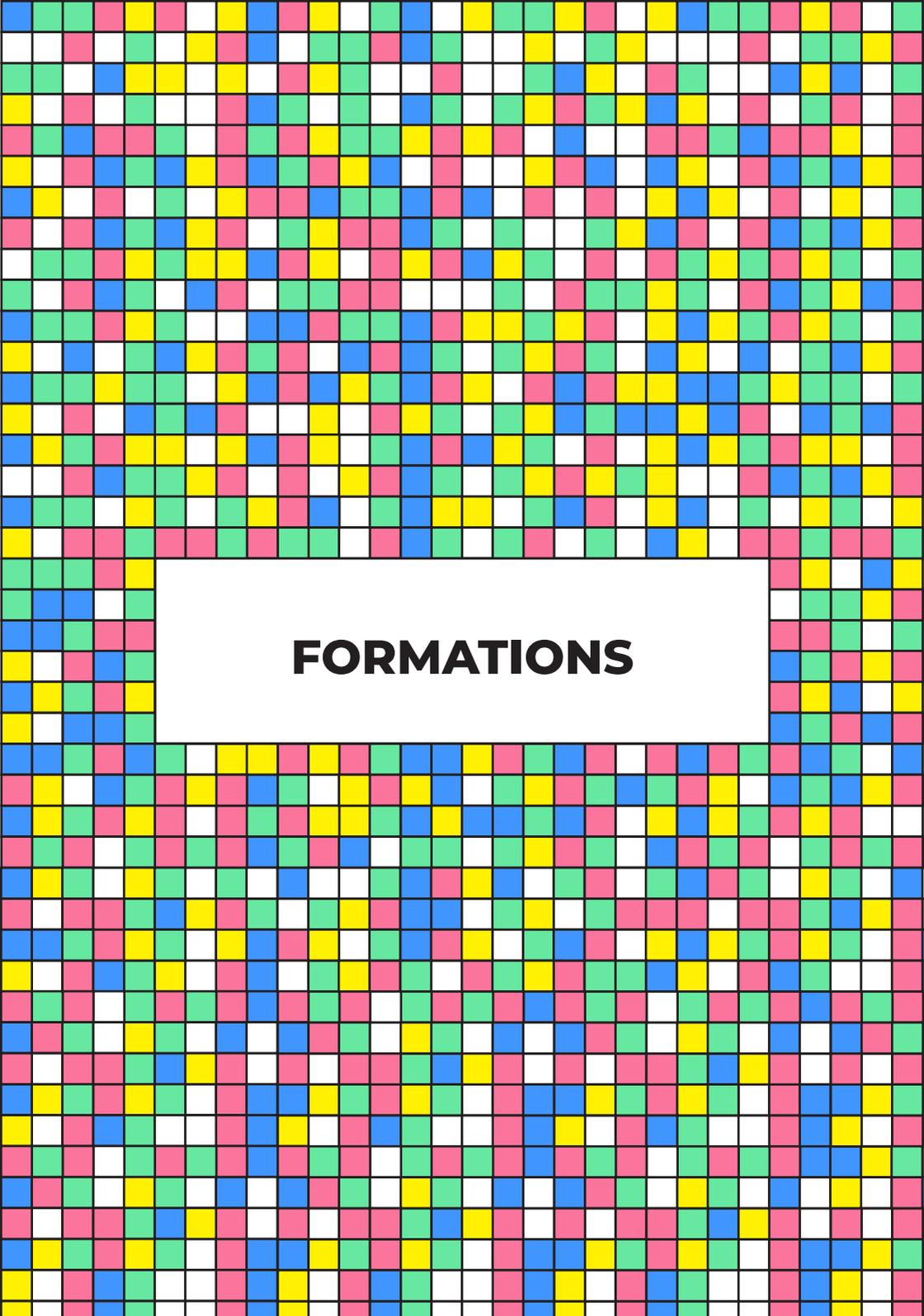
Ainsi, pour répondre aux besoins et montées en compétences des artistes-auteur.e.s, des porteur.se.s de projets, des salarié.e.s du champ des arts visuels, la Fabrique Pola, organisme de formation certifié Qualiopi, co-conçoit des parcours de formations thématiques.

La Fabrique Pola

Créée par et pour les communautés d'artistes du territoire, la Fabrique Pola est un bien commun.

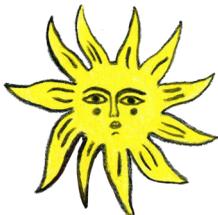
Elle est autant un équipement culturel dédié aux publics qu'un espace consacré à la structuration professionnelle de la filière des arts visuels, soclé sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire.





FORMATIONS

ÉLABORER, CONDUIRE ET ÉVALUER UN PROJET DE COOPÉRATION CULTURE ET SANTÉ



21 février, 6, 7, 14 mars 2023

28 h (sur 4 jours)

Publics : Artistes et porteur.se.s de projet du champ des arts-visuels, et professionnel.le.s des champs du sanitaire, social et médico-social

Présentation

Cette formation-action, conçue par le Pôle Culture & Santé, entend transmettre aux participant.e.s une méthodologie pour leur permettre de contribuer à leur juste place en qualité de professionnel.le dans un projet de coopération Culture et Santé.

Objectifs de la formation

- Manier les fondamentaux nécessaires à la conception et la mise en œuvre d'un projet culturel et artistique au sein d'un établissement de santé, de sa genèse à son évaluation, en passant par sa réalisation effective
- Identifier les valeurs et les spécificités des coopérations avec les secteurs sanitaire, médico-social et social soutenues par la politique publique Culture et Santé
- Inscrire ces coopérations en cohérence avec les contextes institutionnels rencontrés, et de les penser autour de problématiques faisant sens

Formatrices

Clara Bourgeois, directrice du Pôle Culture & Santé,
Capucine De Decker, coordinatrice réseau du Pôle Culture & Santé, ainsi que la future responsable administrative et financière du Pôle Culture & Santé

CONCEVOIR UN ATELIER PÉDAGOGIQUE ARTISTIQUE



8, 9, 15 et 16 mars 2023

24,5 h (sur 3,5 jours)

Publics : Artistes du champ des arts-visuels

Présentation

Cette formation-action, co-conçue par le BBB-centre d'art et Fabienne Muniente, entend transmettre aux participant.e.s une méthodologie et une pédagogie pour réaliser des ateliers à destination de différents publics, à partir des pratiques artistiques des participant.e.s, et les former à l'ingénierie financière de ce type de projet.

Objectifs de la formation

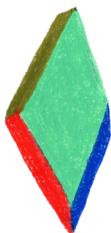
Être en capacité de :

- Repérer les enjeux à l'œuvre pour les arts-visuels dans les projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- Connaître les contextes d'intervention possibles
- Identifier les partenaires et les publics
- Comprendre le rôle de l'artiste en intervention
- Construire un atelier répondant à un cahier des charges
- S'initier à des techniques d'animation
- Calculer le coût de revient d'un atelier pédagogique artistique
- Poser ses objectifs de revenus
- Fixer sa tarification
- Établir le budget prévisionnel d'un atelier pédagogique artistique et, plus largement, d'une activité annuelle d'ateliers pédagogiques artistiques

Formatrices

Juliette Pym, coordinatrice des formations
au BBB – centre d'art,
Lucie Delepierre, coordinatrice du pôle des publics
au BBB – centre d'art et Fabienne Muniente, formatrice
et consultante en gestion et pilotage d'entreprise

INITIATION À LA GRAVURE



27, 28 mars, 3, 4 avril 2023

28 h (sur 4 jours)

Publics : Artistes, illustrateur.rice.s, professionnel.le.s des arts visuels ou de tout autre milieu professionnel

Présentation

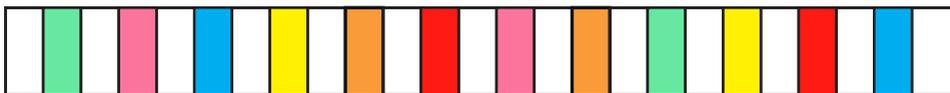
Cette formation technique, conçue par Blandine Galtier, entend proposer aux participant.e.s une approche de la taille d'épargne et la taille-douce. Au-delà de la découverte et de l'apprentissage des gestes spécifiques à chaque technique, ils/elles seront amené.e.s à envisager les interactions que les caractéristiques graphiques et esthétiques de chacune de ces techniques peuvent apporter à un projet d'impression.

Objectifs de la formation

- Décrire les étapes de la fabrication d'une matrice
- Reconnaître les techniques abordées
- Identifier les caractéristiques esthétiques et graphiques des différentes techniques abordées
- Reproduire les gestes de gravure, d'encrage et d'impression des techniques abordées
- Identifier et nommer les outils et produits nécessaires aux techniques abordées

Formatrice

Blandine Galtier, artiste-graveure



Les financements

Les formations de ce programme ne visant pas de certification professionnelle, elles ne peuvent pas faire l'objet d'une prise en charge par le CPF – Compte Personnel de Formation.

- Vous êtes artiste-auteur.e :**
Si vous justifiez d'un montant de recettes cumulées de 9 000 euros bruts sur les trois dernières années, ou 12 000 euros bruts sur les quatre dernières années, ou 15 000 euros bruts sur les cinq dernières années, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS.
Attention, les demandes devront être instruite en commission trimestrielle, veillez au calendrier via le site de l'AFDAS (www.afdas.com).
- Vous êtes auto-entrepreneur.se :**
Vous devez formuler une demande auprès de votre FAF – Fonds d'assurance formation. Pour connaître le vôtre, vous devez vous rendre sur votre espace personnel URSSAF auto-entrepreneur.
- Vous êtes entrepreneur.se-salarié.e :**
Vous devez vous adresser à l'OPCO – Opérateur de Compétences de votre Coopérative d'activité et d'emploi. Cet OPCO est unique pour tou.te.s les coopérateur.rice.s de votre CAE.
- Vous êtes salarié.e d'une association du champ des arts visuels :**
Si vous êtes salarié.e d'une association sous la convention collective ECLAT, votre OPCO – Opérateur de Compétences est Uniformation.
Contactez directement Uniformation et faites votre demande en ligne.
- Vous êtes salarié.e dans une autre branche d'activité :**
Chaque branche d'activité dépend d'une convention collective qui lui est propre, et possède son OPCO – Opérateur de Compétences afférent.
Adressez-vous directement à votre direction ou à votre service des ressources humaines pour connaître les démarches de prise en charge du coût de de la formation.
- Vous êtes demandeur.se d'emploi :**
Vous pouvez solliciter une AIF – Aide Individuelle à la Formation.
Renseignez-vous directement en ligne ou auprès de votre conseiller.ère Pôle emploi.



Informations pratiques :

La Fabrique Pola
10 quai de Brazza, 33100 Bordeaux

www.pola.fr – rubrique Ressource Pro

Marie Tuloup, chargée de la coordination
et de l'animation de la ressource professionnelle :
ressource-pro@pola.fr, 05 56 40 62 85

La Fabrique Pola est un organisme de formation
certifié Qualiopi.
N° d'organisme de formation : 753 311 387 33

Stagiaires en situation de handicap :
Réfèrent handicap : Marie Tuloup –
ressource-pro@pola.fr



FABRIQUE
POLA

10 Quai de Brazza, 33100 BORDEAUX
www.pola.fr



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACTION DE FORMATION

